|  |
| --- |
| **Formulaire de demande** **Programme d’aide à la diffusion en salle** |

|  |
| --- |
| **INFORMATION SUR LE REQUÉRANT** |
| **Nom de la compagnie requérante** |  | **Nom de la personne contact** **(prénom, nom)** |
|  |  |  |
| **Adresse du siège social** |  |  |  | **Courriel**  |
|       |  |  |  |  |
| **Ville** |  | **Téléphone** |
|       |  |  |
| **Province** | **Code postal** |  | **Site web du Requérant** |  |  |
|       |       |  |       |  |  |

|  |
| --- |
| **MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA** |
| *Veuillez indiquer le montant de la participation financière demandé, tel qu’établi en fonction du document* [*Liste de films admissibles et calculateur de la contribution financière de Téléfilm Canada*](https://telefilm.ca/fr/financement/aide-a-la-diffusion-en-salle) *joint en Annexe A. Ce montant sera octroyé sous forme de contribution non remboursable, sous réserve du respect de l’ensemble des termes et conditions énoncés dans le présent Formulaire.*  |
|       |

|  |
| --- |
| **TERMES ET CONDITIONS DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA** |
|  | Afin d’avoir droit à une participation financière en vertu du Programme d’aide à la diffusion en salle (le « Programme ») de Téléfilm Canada (« Téléfilm »), le Requérant s’engage à respecter les termes et conditions qui suivent :* Il s’engage à respecter l’ensemble des exigences qui sont énoncées dans les principes directeurs du Programme notamment l’obligation d’utiliser la participation financière de Téléfilm afin de faire la promotion de la diffusion de films canadiens en salle;
* Il déclare que l’ensemble des informations, déclarations, autorisations et garanties données par le Requérant à Téléfilm dans le présent Formulaire, ses annexes ainsi que dans toutes autres communications à Téléfilm en lien avec le Programme sont exactes et complètes;
* La participation financière octroyée par Téléfilm en vertu de ce Programme sera utilisée par le Requérant afin de couvrir les frais de promotion liés à la diffusion de films canadiens (tels que définis dans les principes directeurs du Programme) dans les salles du Requérant au cours de l’année à venir;
* La participation financière sera versée par dépôt direct dans le compte indiqué en Annexe B, sous réserve de la confirmation par Téléfilm de l’admissibilité du Requérant et de la validation du montant de la participation financière demandé par le Requérant. Le Requérant comprend que la détermination du montant de participation financière octroyé en vertu de ce Programme sera faite par Téléfilm, conformément aux principes directeurs du Programme, et aura préséance sur tout montant initialement demandé par le Requérant;
* Le Requérant comprend et accepte que Téléfilm aura le droit d’examiner, de prendre et/ou de recevoir quelque autre information, rapport, document ou élément relativement à la participation du Requérant ou d’une Partie Apparentée (tel que défini plus bas) au Programme, incluant notamment, mais sans limitations, de l’information en lien avec les données fournies par le Requérant à Téléfilm dans le présent Formulaire et ses annexes, ainsi que l’utilisation par le Requérant ou une Partie Apparentée de la participation financière de Téléfilm. Ce droit de vérification de Téléfilm sera exercé, au choix de Téléfilm, moyennant un préavis raisonnable au Requérant : (i) à la place d’affaires du Requérant  ou autre endroit déterminé par Téléfilm après consultation avec le Requérant, au cours des heures normales d’affaires, et/ou (ii) par l’envoi par le Requérant  au bureau de Téléfilm des extraits de documents demandés ou de l’information demandée. Pour les fins des présentes, une Partie Apparentée est une partie apparentée au Requérant en vertu du Manuel de CPA Canada, telle que cette définition peut être modifiée, augmentée ou remplacée de temps à autre, et telle que cette définition peut être adaptée par Téléfilm.
* Si l’un des cas de défaut listés plus bas se présente, Téléfilm pourra exercer l’ensemble des droits à sa disposition, à sa discrétion et sans nécessité de préavis, y compris le droit de réduire ou de demander le remboursement de sa participation financière, avec intérêts, ou encore de considérer le Requérant ou une Partie Apparentée inadmissibles dans tous les fonds administrés par Téléfilm  :
	+ l’une des représentations, garanties, déclarations, attestations, communications faites ou l’un des documents donnés par le Requérant sont faux (sses) ou trompeurs(ses);
	+ en cas de fraude ou de négligence grossière du Requérant;
	+ le Requérant fait défaut de respecter les obligations prévues aux présentes, notamment l’obligation d’utiliser la participation financière de Téléfilm afin de faire la promotion de la diffusion de films canadiens en salle;
	+ le Requérant cesse de faire affaires, fait une cession au bénéfice de ses créanciers, devient insolvable ou commet un acte de faillite;
	+ le Requérant et/ou une Partie Apparentée contrevient ou fait défaut d’exécuter ses obligations prévues à toute autre entente avec Téléfilm;
* Le Requérant paiera des intérêts sur tout montant en souffrance dû à Téléfilm en vertu des présentes, avec intérêts sur les intérêts impayés, au taux préférentiel annuel de la Banque Royale du Canada majoré de 2% par an. Les intérêts seront calculés sur le solde quotidien du capital et des intérêts en souffrance en fonction du nombre réel de jours écoulés et d’une année de 365 jours (ou de 366 jours dans le cas d’une année bissextile). Ces intérêts seront composés mensuellement et ils seront payables mensuellement, non à l’avance. Toute modification du taux préférentiel de la Banque Royale du Canada entraînera un ajustement du taux d’intérêt mentionné ci-dessus à compter de la première journée de chaque mois, sans nécessité de préavis au Requérant de la part de Téléfilm.
* Le Requérant autorise Téléfilm à divulguer sur son site web tous les renseignements liés à la demande du Requérant en vertu du Programme tels que le nom du Requérant, le montant de la participation financière de Téléfilm, etc.;
* Tous les renseignements, quelle qu’en soit la forme, qui sont fournis, obtenus, créés ou communiqués à Téléfilm en lien avec le Programme sont assujettis à la *Loi sur l’accès à l’information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
* Le Requérant déclare que tout renseignement personnel, tel que défini par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, soumis à Téléfilm par les présentes et à tout moment dans le futur est fourni avec le consentement et la connaissance des personnes concernées;
* Le Requérant autorise Téléfilm à discuter et à divulguer, dans le cadre de ses activités et conformément à sa mission, tout renseignement concernant et/ou se rapportant à la demande soumise par le biais de ce Formulaire, au Requérant et/ou à une Partie Apparentée au Requérant, et ce, avec les participants financiers confirmés ou envisagés, les fournisseurs de financement intérimaire, les vérificateurs, les conseillers juridiques, l’ONF, le Fonds des médias du Canada, la Writers Guild of Canada, la SARTEC, le ministère du Patrimoine canadien, le BCPAC, le CRTC, ainsi qu’avec toute entité qui (selon Téléfilm) est liée à cette demande, au Requérant ou à une Partie Apparentée au Requérant (collectivement, les «Entités»). Le Requérant autorise également ces Entités à discuter avec Téléfilm et à lui divulguer tout renseignement lié aux éléments mentionnés ci-dessus;
* Le Requérant autorise Téléfilm à reproduire et à distribuer à l'interne à ses employés et ses sous-traitants tout matériel soumis à quelque moment que ce soit dans le cadre de la demande faite en vertu de ce Programme et ce, sur tout support et média, incluant ses serveurs;
* Le Requérant convient que Téléfilm n’est pas dépositaire des documents qui lui sont remis en lien avec ce Programme et qu'elle n'est d'aucune façon responsable de leur garde ou de leur réexpédition, et que ces documents peuvent être détruits en tout temps;
* Le Requérant indemnisera Téléfilm, ainsi que ses administrateurs, dirigeants et employés, et les tiendra à couvert à l’égard de tous les coûts, réclamations ou dommages, y compris les frais juridiques raisonnables, découlant directement ou indirectement de la participation du Requérant au Programme, d’un manquement réel ou allégué à quelque disposition de ce Formulaire par le Requérant ou d’une utilisation autorisée en vertu du présent Formulaire de toute information fournie par le Requérant;
* Le Requérant ne cédera pas ses droits, ni ne délèguera ses obligations et responsabilités en vertu des présentes, en totalité ou en partie, à un tiers sans le consentement écrit préalable de Téléfilm. Aucune telle cession ou délégation de responsabilités n’exemptera le Requérant de ses obligations selon les présentes, sauf dans la mesure où elles sont dûment exécutées par ces cessionnaires;
* Le présent Formulaire ainsi que les annexes qui y sont jointes constitue l’entente intégrale entre le Requérant et Téléfilm relativement à la participation du Requérant au Programme. Cette entente est régie par les lois de la province du Québec, ainsi que par les lois fédérales du Canada applicable;
* La transmission en format PDF de la version signée du présent Formulaire aura la même valeur qu’une transmission en format manuscrit;
 |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Je, soussigné, déclare et garantis solennellement par la présente que les renseignements et les documents fournis dans le cadre de ce Formulaire et de ses annexes sont exacts, véridiques et complets, et je m’engage à respecter l’ensemble des termes et conditions qui sont énoncés dans ce Formulaire.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature du Requérant :** |  |
|  | **Représentant dûment autorisé**      |
|  | ***(En lettres moulées)*** |
| **Titre :** |       |
|  |  |
|  | **Date :** |       |  |       |  |       |  |
|  |  | **A** |  | **M** |  | **J** |  |

**Veuillez faire parvenir ce Formulaire ainsi que les annexes par courriel à : cinemas@telefilm.ca**

**ANNEXE A**

**LISTE DE FILMS ADMISSIBLES ET CALCULATEUR DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA**

*Joindre le document Excel disponible sur le site web de Téléfilm dûment complété. Ne pas convertir en format PDF.*

**ANNEXE B**

**RENSEIGNEMENTS BANCAIRES POUR DÉPÔT DIRECT**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’établissement |  |
| Nom ou adresse de la succursale |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  | No. succursale |  | No. de l’établissement |  | No. de compte |

*Veuillez fournir un spécimen de chèque au moment de la soumission de votre Formulaire spécifiant le nom de votre compagnie et son adresse*